

Activité hors service

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **97 (1952)**

Heft 4

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité hors service

Nous lisons dans le N° 88 du « Bulletin de l'Association des officiers de réserve de Paris » deux articles d'un sommaire riche en aperçus sur l'activité *hors service* de l'officier de réserve français. Ils ont retenu l'attention de notre chroniqueur. Ce sont *Où en sommes-nous ?* par le commandant A. Nicol et *L'Officier*, extrait de *L'Education dans l'Armée* destiné aux jeunes officiers à leur sortie de l'Ecole Spéciale Militaire de Coëtquidan.

Pour le commandant Nicol, les différences que l'on peut constater en Europe ne sont pas superficielles. L'Angleterre insulaire n'est pas l'Europe continentale. La Suisse, plus isolée dans ses montagnes, est plus jalouse de son indépendance. Les peuples méditerranéens et les peuples nordiques n'ont pas les mêmes points de vue. Une organisation de l'Europe, si elle veut éviter les frictions de toute sorte, doit tenir le plus grand compte des diversités naturelles et conserver les libertés locales et nationales auxquelles les populations sont attachées. Chaque nation doit se sentir chez elle en Europe et se retrouver dans l'Europe. Ces mêmes considérations s'appliquent à l'organisation de la défense de l'Europe et même à la conduite des opérations militaires avec des contingents nationaux fournis par la conscription. Là encore les méthodes employées, en particulier sur le plan de l'instruction, devront respecter les particularités de chaque allié. Et l'auteur de citer pour exemple les méthodes suisses qui exigent l'esprit civique des Suisses. La défense de l'Europe

occidentale est-elle un problème européen ? Non, répond le commandant Nicol. Néanmoins des réalisations nationales coordonnées sont indispensables à son organisation qui reposera toujours sur des éléments nationaux dont la valeur doit demeurer le premier souci de tous les pays alliés.

Dans l'article intitulé *L'Officier*, quatre termes sont en italique. Les voici : Abnégation, esprit de sacrifice, honneur, discipline, tous concourant à la tâche à laquelle l'officier s'est consacré. Pour entreprendre celle-ci, certaines conditions sont nécessaires : l'exemple, le rayonnement, la connaissance des hommes dont on a la charge, l'engagement total de sa responsabilité et la vocation. Pour la réussir, il en est d'autres : l'autorité, fondement du commandement, le courage, la compétence, la vigueur physique et l'équilibre nerveux.

De cette rapide, mais complète énumération des qualités de l'officier, une conclusion s'impose avec une aveuglante clarté : sous peine de faillir, l'officier doit être un guerrier et un éducateur.

Réd.
